

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 décembre 2013

DCM N° 13-12-19-13

Objet : Versement des contributions financières aux grandes institutions culturelles (Orchestre National de Lorraine, Metz en Scènes et Centre Pompidou-Metz) pour l'exercice 2014.

Rapporteur: M. FONTE

Afin de permettre aux grandes institutions culturelles du territoire de fonctionner en 2014, tout en contribuant aux efforts qui leur sont demandés par la Ville de Metz dans le contexte de sa contrainte budgétaire, il est proposé au Conseil Municipal de procéder au versement des contributions financières suivantes :

- 1 998 610 euros au Syndicat Mixte de l'Orchestre National de Lorraine au titre de son fonctionnement et de son programme d'activités 2014 (en baisse de 2,2 %, soit -45000 € par rapport à l'année précédente), enveloppe à laquelle s'ajoute un montant de 10 000 euros correspondant à un soutien exceptionnel pour la réalisation du projet « Un aller-retour pour Atlanta ».
- 3 715 450 euros à l'EPCC Metz en Scènes au titre de son fonctionnement et de son programme d'activités 2014 (en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente, soit -75000 €), enveloppe à laquelle s'ajoute un montant de 997 142 euros pour l'année de démarrage de la Boîte A Musiques (soit 431 253 euros supplémentaires par rapport à l'enveloppe 2013). Il est également proposé le versement d'une subvention d'investissement d'un montant global de 180 000 euros comprenant une aide à l'équipement et l'entretien courant des bâtiments.
- 400 000 euros à l'EPCC Centre Pompidou-Metz pour son fonctionnement 2014, montant identique à l'année précédente, conformément aux statuts de l'établissement et à la convention de partenariat multipartite 2013-2015.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les demandes de contribution financière formulées par l'EPCC Centre Pompidou-Metz, par l'EPCC Metz en Scène et par le Syndicat Mixte de l'Orchestre National de Lorraine pour l'exercice 2014,

VU les décisions du Conseil d'Administration de l'EPCC Metz en Scènes du 5 décembre 2013,

VU les statuts de l'EPCC Centre Pompidou-Metz et la convention de partenariat multipartite 2013-2015, approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2013,

VU l'article L2311.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

DE VERSER aux grandes institutions culturelles du territoire de Metz, au titre de l'exercice 2014, pour un montant global de 7 121 202 euros, les contributions financières suivantes :

- 2 008 610 euros à l'Orchestre National de Lorraine (fonctionnement) comprenant une aide exceptionnelle de 10 000 euros relative au projet « Un aller-retour pour Atlanta ».
- 4 712 592 euros à l'EPCC Metz en Scènes (fonctionnement) comprenant une enveloppe de 997 142 euros pour l'année de démarrage de la Boîte A Musiques.
- 400 000 euros à l'EPCC Centre Pompidou-Metz.

Chacune de ces participations sera versée en deux moitiés, soit 50% en janvier et 50% à compter de la réception des comptes et rapports d'activités annuels 2013.

DE VERSER à l'EPCC Metz en Scènes une subvention d'investissement pour 2014 d'un montant de 180 000 euros comprenant l'équipement et l'entretien courant des bâtiments.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièce connexe à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjoint Délégué,

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.9 Culture

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 48 Absents : 7 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ